AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2021-01/C04-05

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2021-01/C04-05 visant à permettre l'occupation d'un local pour l'usage « clinique psychiatrie » au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 5045-5065, rue Jean-Talon, lot numéro 2 970 006 du cadastre du Québec.

Conformément au décret numéro 102-2021 en date du 5 février 2021, l'assemblée publique de consultation sera remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Cette consultation écrite se déroulera du **13 au 27 mai 2021 inclusivement**. Les personnes intéressées à participer à la consultation écrite pourront le faire en transmettant leurs questions ou commentaires par courriel ou par courrier aux coordonnées suivantes : **sle.greffe.consultation@montreal.ca** ou **Division du greffe, arrondissement de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1**. Durant toute la période de la consultation écrite, les questions et commentaires reçus et les réponses fournies par l'arrondissement seront diffusés au fur et à mesure sur le site Internet de l'arrondissement.

Le premier projet de résolution vise à permettre l'occupation du local 103 au 5045, rue Jean-Talon, aux fins de l'usage « clinique psychiatrie » au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 5045-5065, rue Jean-Talon

Ce premier projet de résolution vise la zone Commerce C04-05 et contient une disposition susceptible d'approbation référendaire quant à l'usage « clinique psychiatrie » au rez-de-chaussée, sur la rue Jean-Talon. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

PPCMOI 2021-01/C04-05

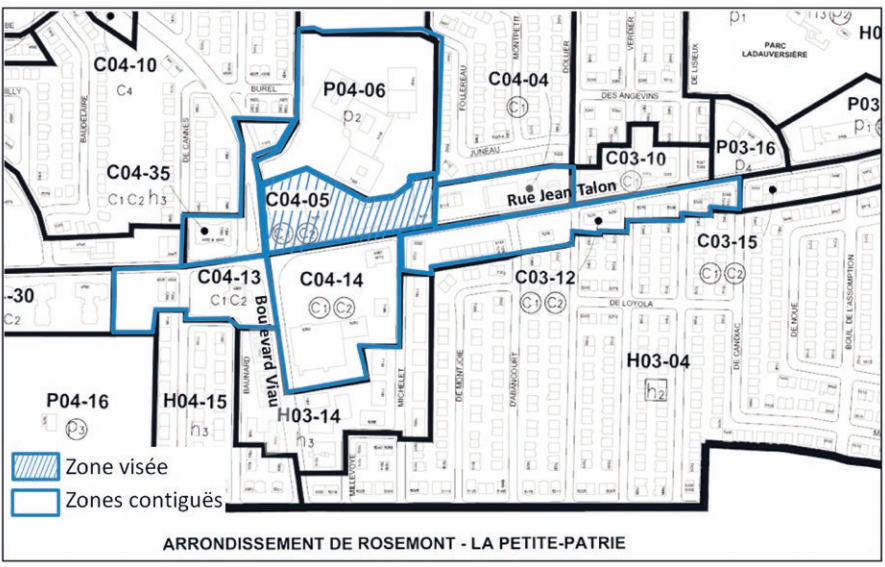

Le premier projet de résolution, la présentation relative à ce premier projet de résolution et les questions et commentaires qui seront reçus et les réponses qui seront fournies par l'arrondissement sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement (montreal.ca/saint-leonard).

Montréal, le 11 mai 2021.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/saint-leonard

>4039288.1